

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis s'est réuni, à l'espace Cambresis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : 49 membres sont présents, avec voix délibérative (39 titulaires et 10 suppléants)

Le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (27 votants – 19 titulaires – 8 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|----------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 1. Gérard ALLART | 11. Bruno LEFEBVRE | 20. Jean-Paul BASSELET (S) |
| 2. Pascal BRUNIAUX | 12. Stéphane MAURICE | 21. Jean-Pierre BAVENCOFFE (S) |
| 3. M-Bernadette BUISSET-LAVALARD | 13. Pascal MOMPACH | 22. Agnès BILBAUT (S) |
| 4. Fabien CARPENTIER | 14. Daniel POTEAU | 23. Jean-Pierre COUVENT (S) |
| 5. Jacques DENOYELLE | 15. Michel PRETTRE | 24. Bernard DEBUT (S) |
| 6. Gilbert DRAIN, | 16. Slimane RAHEM | 25. Claude LECLERCQ (S) |
| 7. Jean FICHAUX | 17. Maryvone RINGEVAL | 26. Philippe LOYEZ (S) |
| 8. Olivier GOBERT | 18. Gérard SETAN | 27. Danielle PREVOST (S) |
| 9. Bernard HUREZ | 19. Sylvain TRANOY | |
| 10. Billy JOURNET | | |

Membres suppléants sans procuration :

- Geneviève GAUTHIER (S)
- Jacky LAURENT(S)

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (18 votants – 17 titulaires – 1 suppléant ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|-------------------------|-------------------------------|----------------------|
| 1. Didier CATTOEN | 7. Véronique GODELIEZ NICAISE | |
| 2. Marie-Josée DEPREZ | 8. Michel HENNEQUART | 14. Henri QUONIOU |
| 3. Bernadette DUBUIS | 9. Yannick HERBET | 15. Laurence RIBES |
| 4. André-Marie FORRIERE | 10. Stéphane JUMEAUX | 16. Jeremy RICHARD |
| 5. Daniel FORRIERES | 11. Julien LEONARD | 17. Paul SOUPLY |
| 6. Jean-Claude GERARD | 12. Joseph MODARELLI | 18. Claude DOYER (S) |
| | 13. Gilles PELLETIER | |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (4 votants – 3 titulaires– 1 suppléant ayant obtenu procuration) :

1. Jean-Marc BOUCLY
2. Didier ESCARTIN
3. Roland SALENGRO
4. Xavier DUPONT (S)

Membres excusés (T) :

Yvette BLANCHARD, Thierry BOUTEMAN, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Jean-Marie DEVILLERS, Eddy DHERBECOURT, Jean-Pierre DHORME, Pascal DUEZ, Thérèse DOIGNEAUX, Nathalie DROBINOHA, Christian DUMONT, Benoit DHORDAIN, Dominique GAILLARD, Jean-Claude GUINET, Jeanine HOSSELET, Bruno IVANEC, Romain MANESSE, Yves MARECAILLE, Karine MORELLE, Francis NOBLECOURT, Laurence SAYDON, Nicolas SIEGLER, Valérie VAILLANT.

Etienne BASQUIN, Fabrice BACCOUT, Patrice BONIFACE, Frédéric BRICOUT, Mathieu DAVOINE, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Sylvain HALLE, Bertrand LEFEBVRE, Monique LESNE, Jean-Felix MACAREZ, Jérôme MELI, Patrice QUEVREUX, Bernard PLET, Jacques OLIVIER, Liliane RICHOMME

Christophe BISIAUX, Michel DHANEUS, Georges FLAMENGT, Jean-Marc LEMEITER, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance :

Laurence RIBES

OBJET : CHENE 4 : COFINANCEMENT DES AUDITS ENERGETIQUES A HAUTEUR DE 80 %

Le Vice-Président rappelle que le Pays du Cambrésis, a signé la convention CHÊNE 4 avec la FNCCR qui apporte un financement des audits énergétiques à hauteur de 50 %, 65 % (bonus commune rurale) ou 80 % (bonus école) de la dépense HT.

Pour la réalisation des audits énergétiques 2021-2024, le Pays du Cambrésis, dans un souci d'égalité de traitement, a mobilisé les fonds ACTEE – SEQUOIA 2 & 3 pour un financement à hauteur de 50 %, combiné à un financement à hauteur de 30 % provenant du financement COT TRI, ou de l'enveloppe collective des CEE, Ainsi les collectivités ont pu bénéficier d'un financement total de 80 % de la dépense HT.

Il a été constaté que ces cofinancements à hauteur de 80 % ont un réel effet levier, pour les collectivités. Aussi, dans un souci d'équité, et disposant encore de fonds dans l'enveloppe collective des CEE, il est proposé de maintenir le cofinancement à 80 % des audits énergétiques par l'apport complémentaire de 15 à 30 % HT des audits énergétique CHÊNE 4, 2024-2026, selon le cofinancement initial de la FNCCR.

Les crédits nécessaires à cette opération financière sont inscrits au budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

Il est proposé au comité syndical de :

- Approuver l'apport complémentaire de 15 à 30 % HT des audits énergétique CHÊNE 4, 2024-2026, par l'enveloppe collective des CEE.
- Autoriser le président à signer tout document s'y afférent

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Sylvain TRANOY

Publié le - 7 OCT. 2025

Certifié exécutoire le - 7 OCT. 2025



Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le



ID : 059-255902330-20250930-D2025_32-DE